

## NOUVEAUX ÉTUDIANTS

### PHOTO ÉTUDIANTE

Vous devez **ABSOLUMENT** téléverser une photo respectant les critères énumérés dans *Omnivox* en guise de photo pour votre carte étudiante, et ce, avant le 8 janvier 2018.

Pour ce faire, vous devez :

- vous rendre dans votre compte *Omnivox*;
- puis dans *Dossier personnel* et suivre les explications.

**IMPORTANT : IL EST ESSENTIEL DE FAIRE CETTE DÉMARCHE SINON VOTRE HORAIRE DE COURS POURRAIT ÊTRE BLOQUÉ.**

### **CRITÈRES DE VALIDATION-PHOTO ÉTUDIANTE**

- **Figurez seul**

Vous devez être seul sur la photo. Vous devez être le principal sujet de la photo.

- **Regard et position du visage**

Vous devez vous présenter face à l'objectif.

La tête doit être droite et le visage dégagé.

Votre visage doit être centré par rapport au cadre de la photo.

- **Qualité de la photo**

La photo doit être nette, la mise au point sur votre visage.

- **Luminosité / contraste / couleurs**

La photo doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition.  
Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.

- **Arrière-plan**

Le fond doit être uni, de couleur claire (blanc, bleu clair ou gris clair)

- **La tête**

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits.

**\*\*\*Note** : si vous portez des lunettes de vue, il n'est pas nécessaire de les retirer.  
**Par contre, il est à noter que les lunettes de soleil ne seront pas acceptées.**

Pierrette Descôteaux  
Agente de soutien administratif  
Carrefour d'aide aux étudiants  
Services de la vie étudiante  
450 436-1580, poste 5757 – Local C-153

